

En bref cette semaine :

Brocoli	Altise		Présence faible
	Mouche du chou		Faible présence d'œufs dans le Finistère sud
	Piérade du chou		Quelques adultes en vol
Carotte	Mouche de la carotte		Captures très faibles
	Adventice		Problèmes de désherbage
Haricot vert	Chenille défoliatrice		Pression faible
Céleri	Mouche du céleri		Faible présence
Navet	Tenthrede de la rave		Présence en baisse
	Mouche du chou et puceron		Pression en hausse

Note de risque :



### **BROCOLI (Initiation à $\varnothing$ 15 cm)**

#### **Mouches du chou : Risque faible**

Trois pièges sont fonctionnels dans le sud Finistère.

#### **Relevés, informations et observations :**

Aucun œuf n'a été comptabilisé cette semaine.

#### **Analyse de risque :**

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.



*Piéride du chou (Pieris brassicae)*

#### **Piérides du chou : Risque faible**

#### **Relevés, informations et observations :**

Des adultes (papillons) de piérides du chou (*Pieris brassicae*) sont observés en vol dans les parcelles de brocoli.

#### **Analyse de risque :**

La période sensible des choux/brocolis face à la piéride est le plus fréquemment au stade de pomaison.

#### **Mesures prophylactiques :**

En cas de risque, il est conseillé de faire un travail du sol (labour, binage) au printemps pour détruire les chrysalides hivernantes. Afin d'empêcher la nymphose, il est également conseillé de détruire et broyer les résidus de culture rapidement après la récolte. Enfin, les bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de parcelles et l'installation de perchoirs peuvent favoriser la faune auxiliaire, et ainsi utiliser les ennemis naturels pour limiter la présence des piérides.

### **CAROTTE ( $\varnothing$ 2 cm à $\varnothing$ 5 cm)**

Le réseau de piégeage se compose de 13 pièges fonctionnels, principalement dans le Morbihan (8) et une petite partie dans le centre Finistère (5).

#### **Mouches de la carotte : Risque faible**

#### **Relevés, informations et observations :**

Les captures de mouches de la carotte sont quasi nulles (*cf graphique ci-dessous*). Aucune parcelle ne dépasse le seuil ; les captures varient entre 0 et 2 mouches (tous secteurs confondus).

En revanche, sur les cultures de céleri, les captures varient **entre 0 et 11** mouches par parcelle.

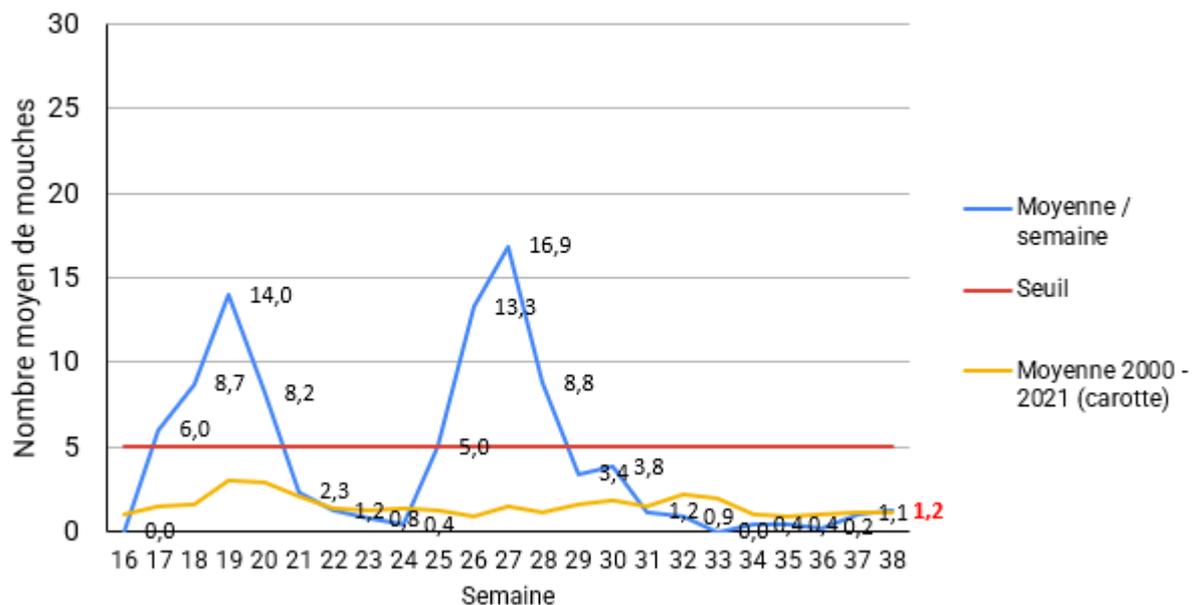
#### **Analyse de risque :**

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est faible dans le Finistère et le Morbihan.**

### Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels (ex : bandes fleuries) ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

### Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–23/09] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

### Adventices : Risque modéré

#### Relevés, informations et observations :

Des problématiques de désherbage sont observées en Bretagne pour les parcelles de grosses carottes / carottes nantaises. En effet, les désherbages de rattrapages fonctionnent peu, notamment sur la morelle (*Solanum sp.*) qui est présente en forte densité.

### **HARICOT (Gousse à récolte)**

Cinq parcelles (dans le sud et centre Finistère, aucune restante dans le Morbihan) sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*). L'une d'elle est récoltée cette semaine.

### Chenille défoliatrice : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

11 captures ont été faites au total dans le Finistère (contre 33 la semaine passée). Des adultes sont en vol dans les champs et des dégâts sont visibles. La pression est faible sur l'ensemble des secteurs du Finistère.

N° 22 - 23 septembre 2022, page 4 sur 6

En Vendée, 11 noctuelles ont été capturées cette semaine avec quelques dégâts observés dans les cultures.

### Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle défoliatrice sur haricots. En revanche, le risque est présent si au moins un individu est capturé par jour (soit 7 par semaine). La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle la majorité des parcelles se trouvent aujourd'hui.

### Mesures prophylactiques :

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).



A gauche : Noctuelle défoliatrice adulte. A droite : Chenille de noctuelle défoliatrice.

### **Maladies : Risque modéré**

#### Relevés, informations et observations :

Quelques parcelles sont actuellement touchées par la sclérotiniose, maladie fongique s'attaquant aux parties émergées des plants (collet, tiges, feuilles), et par le botrytis. **Le risque est faible actuellement**, avec une vigilance à porter dans les parcelles où le semis a été fait mi-fin juillet et dans les parcelles présentant un fort développement végétatif, compte tenu des conditions climatiques annoncées (temps doux et précipitations en fin de semaine).

#### Analyse de risque :

Le sclérotinia se développe par temps doux (15-20°C) et humide. Le risque est accentué si la végétation est moyenne ou dense, si les parcelles sont irriguées, ainsi que si les dernières rotations sont à risque (pois, fenouil, laitue, etc).

#### Mesures prophylactiques :

Dans le cas où la parcelle est touchée par la maladie, il est possible d'utiliser un produit de biocontrôle composé de *Coniothyrium minitans* en traitement de sol. Ce dernier a pour effet de détruire les scléroties tombées au sol.

Mesures prophylactiques : Enfouir ou bâcher rapidement les déchets de stockage de cultures sensibles (les tas non couverts constituent un réservoir d'inoculum pour les parcelles voisines, sous l'effet du vent), éviter plus de 3 cultures sensibles par période de 10 ans.

	Cultures sensibles	Cultures non-sensibles	Intervalle de temps recommandé entre 2 cultures sensibles
<b>Sclérotiniose</b>	<u>Légumes</u> : carotte, céleri, pois, haricot, flégolet, oignon, chou, courgette, endive, salades, pomme de terre, melon ... <u>Grandes cultures</u> : colza, tournesol, pomme de terre, tabac, féverole, lupin, luzerne, soja <u>CIPAN</u> : trèfle, vesce, phacélie, radis, moutardes, navette	Céréales à paille, graminées, maïs <u>CIPAN</u> : avoine, ray-grass, seigle	4 ans

### CELERI (ø 9 cm à ø 15 cm)

#### Mouche du céleri : Risque faible

##### Relevés, informations et observations :

Cinq parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et six mouches ont été piégées cette semaine dans le centre Morbihan.

##### Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont généralement faibles, sauf en cas de forte infestation.

### NAVET (ø 5 cm)

Trois parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du chou dans les navets dans le Finistère.

#### Tenthrede de la rave : Risque modéré

##### Relevés, informations et observations :

Aucun piège n'est posé spécifiquement pour la tenthrede de la rave. Le nombre de larves (*photo à droite ci-dessous*) et adultes (*à gauche ci-dessous*) observés cette semaine est faible.

##### Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont tout de même importants : feuilles trouées, rongées, défoliation complète, présence d'excréments.



N° 22 - 23 septembre 2022, page 6 sur 6

### Mesures prophylactiques :

La présence de colza dans l'environnement proche de la parcelle est un facteur de risque, de même que certains engrais verts comme la moutarde. En effet, c'est dans ces cultures où les pontes ont majoritairement lieu. Afin d'éviter la présence du ravageur, il convient donc d'éloigner si possible ces cultures, et de planter en conditions poussantes pour réduire la période sensible (stade plantule).

### Mouche du chou et pucerons : Risque modéré

#### Relevés, informations et observations :

Les parcelles de navets suivies sont équipées de pièges feutrines (pour les œufs des mouches du chou). Deux parcelles sur trois ont présenté entre 13 et 18 œufs sur la semaine.

De plus, un grand nombre de pucerons verts et cendrés sont visibles dans les cultures.

#### Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Deux sur trois parcelles suivies dépassent le seuil.

La présence des pucerons au sein des parcelles peut amener à une transmission de viroses, ce qui est susceptible de provoquer des dégâts dans les cultures.

Une vigilance est à porter, notamment face aux conditions météorologiques annoncées pour le début de semaine prochaine (S 39) : températures douces et précipitations.

## EPINARD D'AUTOMNE

### Noctuelle gamma : Risque faible

#### Relevés, informations et observations :

Aucun piégeage n'a été fait pour la noctuelle gamma (*Autographa gamma*), mais il a été rapporté la présence de dégâts sur des cultures d'épinards d'automne dans le sud Finistère. De par leur intensité, il est fort possible que leur nombre soit important. Les cultures arrivant à leur terme, le risque reste toutefois faible.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :  
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

**Direction de Publication**  
Chambre d'Agriculture de Bretagne  
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398  
56009 VANNES Cédex  
02.97.46.22.41  
Contact : Claire RICONO

**Rédaction** : UNILET  
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex  
**Contacts** :  
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H  
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

**- Comité de Relecture** :  
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture